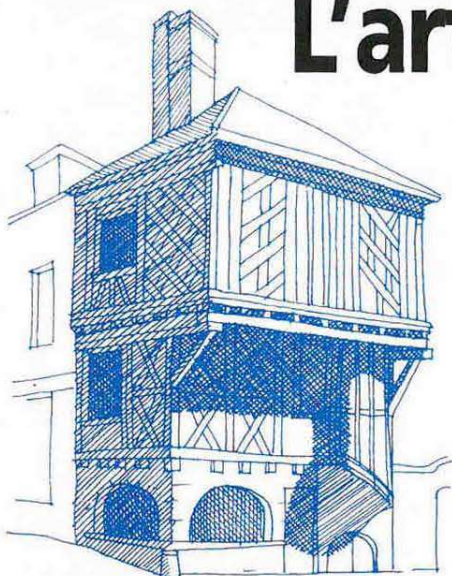
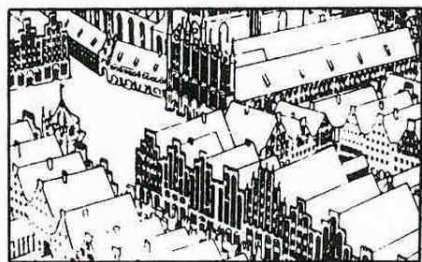


L'art urbain redéfinit l'urbanisme



Maison du tisserand à Clamecy, XVe siècle.

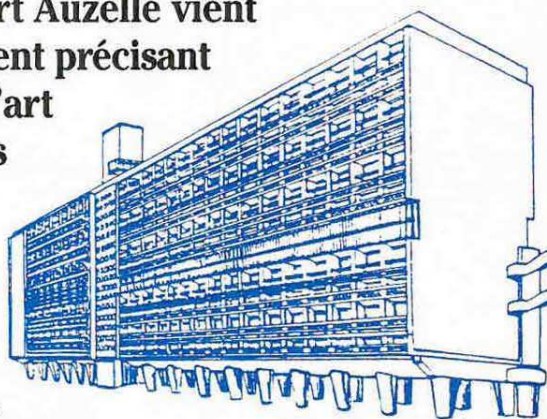


Village flamand, XVe siècle.

"Vocabulaire illustré de l'art urbain"*, tel est le titre du document édité par le séminaire Robert Auzelle, sous l'impulsion de Robert-Max Antoni, inspecteur général de la construction, et coordonnateur de la sous-section architecture au Conseil général des Ponts et Chaussées.

Cet essai de langage, recueil de définitions sur l'art urbain, va permettre de parler de la ville en proposant aux différentes professions de partager un vocabulaire commun. Mais aussi d'apprendre à tous les futurs acteurs de la ville à conserver la trace des lieux et à s'appuyer sur les valeurs pré-existantes du site. Ce document - voué à être enrichi chaque année - est organisé en cinq parties : perception, composition, espaces publics, mobilier et décor et représentation. On y apprend par exemple l'origine, l'histoire et la vocation de la cité-jardin,

Le séminaire Robert Auzelle vient d'éditer un document précisant le vocabulaire de l'art urbain. Un pas vers un nouvel urbanisme.

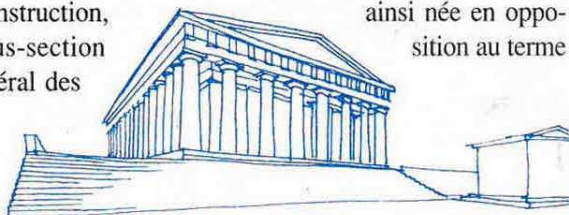


Cité Radieuse de Marseille, 1952.

du square ; la notion de repère, de fenêtre urbaine, de pignon ou de ligne de crête. *"Bien sûr, le mot "traboule" par exemple est dans le dictionnaire",* explique Robert-Max Antoni, *"mais sa définition n'offre aucune information sur l'usage et l'intérêt de cet espace".*

C'est là que la notion d'art urbain, lancée par le séminaire, prend tout son intérêt en rassemblant des données (historiques, sociologiques...) que les urbanistes d'aujourd'hui ont tendance à négliger. *"Nous sommes obnubilés par un code de l'urbanisme trop technocratique"* justifie Robert-Max Antoni.

La notion "d'art urbain" est ainsi née en opposition au terme



d'urbanisme, qui selon le séminaire, est en état d'échec par rapport à la prise en compte des besoins collectifs. *"Le mot d'urbanisme n'a plus de sens"* confirme Robert-Max Antoni. *"Beaucoup de gens sans formation dont les maires des communes étaient fondés légitimement à l'exercer".* Or historiquement les urbanistes (architectes ou ingénieurs) avaient un engagement vis-à-vis de la cité. Des clauses morales qui s'apparentaient à celle du milieu médical et faisaient d'eux "les médecins de la ville". Un débat que le séminaire Robert Auzelle souhaite développer très vite au sein du ministère. ■

Alexia Veittmeur

Parthénon d'Athènes, Ve siècle av. J.-C.

* Ce document est réservé pour l'instant aux membres de soutien, membres bienfaiteurs et amis du séminaire. Pour se le procurer, il convient de verser une cotisation annuelle de 100 francs. Pour tout renseignement, contacter : séminaire Robert Auzelle, 7, rue de Chaillot 75116 Paris - Tél.: (1) 47 23 81 84 ou (1) 47 23 69 53

Le séminaire et son inspirateur : Robert Auzelle

Le séminaire a été créé en 1984 par un groupe d'enseignants de l'École d'architecture de Paris-Conflans, pour perpétuer les principes de Robert Auzelle, disparu en décembre 1983. Architecte, puis urbaniste, il participe notamment à la reconstruction des villes bretonnes détruites pendant la dernière guerre. Également enseignant, il porte l'architecture au rang d'art, prône la constitution d'équipes pluridisciplinaires. Il s'est aussi fait le porte-parole d'un urbanisme responsable devant "défendre les intérêts moraux des populations concernées". Parallèlement à la rédaction de ce dictionnaire illustré de l'art urbain, l'association organise de nombreux colloques ainsi qu'un concours thématique annuel ouvert aux étudiants. Il est cette année consacré à l'entrée des villes.